

UNE PISCINE À LA MAISON ET ON EST IMPATIENT D'EN PROFITER : 6 CONSEILS POUR REUSSIR SA REOUVERTURE

Plus de 2,7 millions de foyers Français sont équipés d'une piscine. Que l'on soit confiné dans sa maison ou que l'on attende avec impatience de pouvoir se déplacer et de retrouver un espace de liberté : ce sont près de 15 millions de Français qui ont hâte de profiter à nouveau de leur bassin. Il est donc temps de penser à les remettre en route pour que toute la famille puisse se changer les idées dès le retour du soleil et de la chaleur. Formidables espaces à la fois ludiques, sportifs et conviviaux, les piscines vont permettre à des millions de Français de profiter de l'eau à l'abris pour refaire de l'exercice régulièrement chez eux, tout en se divertissant. Il s'agit d'un excellent moyen de se remettre le moral à flot en ces temps difficiles.



Alors, pour réveiller les piscines après les longs mois d'hivernage, les professionnels donnent 6 conseils faciles à suivre ! Aux côtés des propriétaires de piscines, ils sont également nombreux à proposer tous les produits nécessaires à une remise en route réussie, via des offres en *drive* ou en *click and collect*. La majorité des professionnels de la piscine peuvent d'ailleurs toujours se rendre au domicile de leurs clients pour les accompagner dans la réalisation de cette événement annuel : le réveil de la piscine !

Toutes les informations sur le réveil des piscines sont à retrouver sur le site :

propiscines.fr

Rubrique « J'entretiens ma piscine »



**Réouverture réussie :
6 conseils faciles à suivre**

Piscine : 6 étapes pour une remise en route réussie

Voici les 6 actions simples à mettre en œuvre pour la remise en route de la piscine après un hivernage. On considère une piscine hivernée avec couverture :

1. Nettoyage

Pratiquer en premier lieu un **brossage/nettoyage/retrait** et remisage de la couverture en place après séchage.

Retirer les flotteurs d'hivernage.

Laver plages et margelles, depuis l'intérieur vers l'extérieur.

Nettoyer la ligne d'eau.



2. Rangement au sec

Ranger tous les éléments d'hivernage.



3. Vérification des équipements

Avant de remettre en service le système de filtration, vérifier la fermeture des couvercles et purges de la pompe et du filtre.

Graisser les joints si nécessaire.

Vérifier le bon niveau d'eau du bassin ($\frac{3}{4}$ des skimmers).

Vérifier la bonne qualité du média filtrant (sable, cartouche, verre, etc.).



4. Ouverture des vannes

Faire jouer successivement toutes les poignées de vannes...

Remettre en service l'armoire électrique.



5. Branchement des matériels

Fermer les différents contacts.

Actualiser l'horloge de programmation.

Mettre en route la filtration sur manuel.

Faire un balayage du bassin, au moyen du balai aspirateur manuel.

6. Traitement de départ selon l'état de l'eau

Pour ce faire, demander conseil à un professionnel si nécessaire. Par exemple en lui apportant l'eau de la piscine dans une bouteille, il pourra réaliser l'analyse approfondie et conseiller sur les produits à utiliser et la manière de faire.

Dans un premier temps procéder à l'analyse des paramètres de l'eau puis :

1. Équilibrer l'eau pH/TAC/TH en tenant le pH entre 7,2 et 7,6.
Rajouter de l'anticalcaire si besoin.
2. Effectuer un traitement choc, par un ajout d'une concentration de produit désinfectant selon les préconisations indiquées sur les emballages.
3. Mettre la filtration en manuel 24h/24h.
4. Mettre en service les appareils complémentaires de traitement, de nettoyage, et de chauffage à l'issue du traitement de choc.

Bon à savoir

80% du traitement de l'eau est effectué par la filtration mécanique. Le traitement avec des produits, indispensable pour éradiquer les bactéries et avoir une eau saine compte pour 20%. Avec une bonne filtration et un bon équilibre de l'eau, nul besoin de doses importantes de produits pour avoir une eau claire et limpide. Le bon équilibre de l'eau peut être vérifié facilement chaque semaine par le propriétaire en s'intéressant au ph et au désinfectant afin de limiter la consommation de produits de traitement.



Merci pour la mention Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa (FPP)

Toutes les informations
des Professionnels de la Piscine et du Spa sur :



propiscines.fr

leblogpropiscines.fr

@propiscines sur Twitter et Facebook

pti.click/propiscines du YouTube

*L'équipe presse de la FPP, Fédération des Professionnels de la Piscine :
Adocom – RP, vous remercie de votre attention.*

Courriel : adocom@adocom.fr

Sandra Ferhat : 06 48 55 25 06

Arnault Narcy : 06 11 21 67 67

ADOCOM[®]-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée